

TIC : La Caisse des dépôts guide les petites villes

L'enjeu du numérique est d'autant plus important pour les petites villes, qu'elles courent le risque de rester à l'écart de cette révolution. La CDC, qui accompagne les collectivités dans leurs projets, dresse donc un panorama des opportunités et des moyens dont disposent ces communes, en s'appuyant sur des exemples précis, dans « *Technologies de l'Information et de la Communication dans les petites villes : enjeux, moyens et actions* ».

En effet, précise l'ouvrage, les petites villes ont leur rôle à jouer dans le développement numérique des territoires, dans un cadre institutionnel existant. Ce dernier a évolué avec les programmes européens. La stratégie de Lisbonne, vise à construire d'ici 2010 « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde », et différents fonds, tels le Feder (Fond européen de développement régional) et Fse (Fond social européen) contribuent à l'émergence de projets. La politique nationale complète ce cadre, notamment via le plan RE/SO 2007, qui vise l'accès à haut débit dans toutes les communes cette année, et les directives du CIRE, comité interministériel pour la réforme de l'état, qui promeut l'administration électronique.

Moyens communs

Dans ce cadre, les petites villes disposent de moyens, dans les domaines des infrastructures, des usages et des services. Pour la couverture haut débit, les petites villes sont souvent celles qui pâtissent du manque de réseau, note la CDC. Et, pour y remédier, elles peuvent se regrouper ou adhérer à des projets menés au niveau départemental. C'est le cas, par exemple, des communes qui ont adhéré au syndicat mixte Manche numérique, qui a mis en place un 1000 km de fibres optiques, pour près de 30 millions d'euros, financés par le conseil général et l'Europe. Mais, les communes agissent également sur les réseaux de collecte. La communauté urbaine de Creusot-Montceau, en Bourgogne, notamment, a engagé un projet de réseau à haut débit qui dessert les zones stratégiques, comme les zones d'activité ou les établissements publics. Les 71 km de réseau ont coûté 5,5 millions d'euros, co financés par l'Europe, le délégataire du réseau, la région et la communauté urbaine. Et, rappellent les auteurs de l'ouvrage, les communes les plus mal desservies peuvent employer des technologies alternatives, tel le wimax, le wifi, ou le courant porteur en ligne.

Autre point essentiel, la réduction de la fracture numérique, à laquelle les communes peuvent contribuer et favorisant l'appropriation des tic par tous les publics, en ouvrant des Espaces Publics Numériques. Il en existe plusieurs types, dont la Cyber base, porté par la caisse des dépôts. Un projet qu'il est possible de porter dans le cadre de l'intercommunalité, comme l'ont fait six communes rurales de Porthoët, au nord du Morbihan, relève l'ouvrage. Lequel rappelle que, pour être efficaces, ces structures doivent répondre aux besoins des différents types de population, comme les seniors ou les demandeurs d'emploi, si possible en partenariat avec les administrations et associations de la ville.

Multi objectifs

Pour construire la ville de demain, les municipalités peuvent moderniser l'administration,

notamment en simplifiant les démarches des usagers, ou en proposant de réaliser ses démarches à distance. La plate forme service-public local, rappelle la CDC, qui en est la créatrice, permet d'offrir toutes les informations administratives à l'utilisateur. Mieux, la mairie peut devenir le guichet unique de l'ensemble des administrations, en orientant les demandes, comme celle de l'aide au logement, l'allocation chômage, par exemple. C'est ce que font 45 mairies de l'Indre.

Autre action qui relève de la municipalité : favoriser le développement économique en accompagnant les Pme dans leur appropriation de l'outil, en menant des actions de sensibilisation, mais également en promouvant l'activité économique de la ville sur internet. De plus, rappelle l'ouvrage, s'ajoute une contrainte légale : celle, d'ici 2010, d'être en mesure de recevoir les réponses à un appel d'offre en ligne.

Il faut ajouter à cela le développement de l'école en ligne, pour répondre aux demandes des parents. A cet effet, la CDC a conçu « mon enfant à l'école primaire » un bouquet de services et de contenus, destiné à être intégré sur les sites des communes. Autre outil de la caisse, l'ENT, Espace numérique de travail, se présente comme un portail de services en ligne qui met en relation parents et personnel éducatif.

De plus, Internet permet aux communes de valoriser le patrimoine local. Les sites touristiques, souvent fédérés par les régions, répondent à une tendance de préparation des voyages en ligne. Les sig, systèmes d'information géographiques se révèlent un outil précieux, y compris pour les systèmes d'alerte, comme celui développé par la communauté de communes du pays de Cahors.

Enfin, Internet est un nouveau canal d'expression publique, car le réseau offre des outils d'une communication accrue entre les administrés et les élus. Ces derniers peuvent par exemple disposer d'une adresse électronique. Et, sur les sites municipaux, des espaces peuvent être confiés aux citoyens et aux associations.

Conclusion de la CDC: les villes de demain seront des communautés humaines au cœur desquelles les tics représentent une boîte à outil pour construire des processus innovants.

www.dent.caissedesdepots.fr/commun/pdf/publications/CDC_Guide_APVF.pdf